

Prangins, le 10 juin 2026

PROCES-VERBAL
de la séance d'assermentation et d'installation
du Conseil communal et de la Municipalité
pour la législature 2026 - 2031

Séance du 10 juin 2026

ORDRE DU JOUR

Sous la Présidence de M. le préfet Olivier FARGEON :

- 1/ Introduction
- 2/ Proclamation des viennent ensuite remplaçant les membres du Conseil élus à la Municipalité et les démissionnaires
- 3/ Assermentation des membres du Conseil communal
- 4/ Assermentation du Syndic et des Municipaux
- 5/ Election du/de la Président-e du Conseil communal
- 6/ Election du/de la Secrétaire du Conseil communal
- 7/ Lecture et approbation du procès-verbal d'installation
- 8/ Discours du préfet

Sous l'autorité du Président du Conseil communal nouvellement élu :

- 9/ Election du/de la Vice-Président-e du Conseil communal
- 10/ Election du/de la Secrétaire suppléant-e
- 11/ Election de deux scrutateurs/scrutatrices
- 12/ Election de deux scrutateurs/scrutatrices suppléant-e-s
- 13/ Election de sept membres de la Commission de gestion
- 14/ Election de sept membres de la Commission des finances
- 15/ Election de trois membres de la Commission de recours en matière d'impôts
- 16/ Election de cinq membres de la Commission de l'énergie, du climat et de la durabilité
- 17/ Election de cinq délégués à la Police Nyon Région (PNR)
- 18/ Election de deux délégués au Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) et de deux suppléants
- 19/ Election de deux délégués au Conseil d'établissement de Nyon et Prangins et de deux suppléants
- 20/ Election d'un-e délégué-e à l'Organisation régionale pour la protection civile (ORPC) et d'un-e suppléant-e
- 21/ Election d'un-e délégué-e au Service de Défense Incendie et de Secours Nyon-Dôle (SDIS) et d'un-e suppléant-e
- 22/ Election d'un-e délégué-e au Conseil de Fondation de la petite enfance

1/ Introduction

La séance débute à 18h00. M. le préfet salue l'Assemblée dans son intégralité ainsi que le public et déclare ouverte la séance d'installation du nouveau Conseil communal de Prangins.

M. le préfet désigne Mme Dominique Rogers comme secrétaire provisoire, ainsi que Mme Caroline Serafini et M. Marc Baumgartner comme scrutateurs provisoires.

M. le préfet lit l'ordre du jour. Aucune modification n'y ayant été apportée, la séance se déroulera selon celui-ci.

2/ Proclamation des viennent ensuite remplaçant les membres du Conseil élus à la Municipalité et les démissionnaires

M. le préfet prend acte de la démission du Conseil communal des personnes élues à la Municipalité suivantes : Mme Alice Durgnat Lévi, MM. Jean de Wolff, Jean-Marc Bettems, Blaise Cartier et Peter Dorenbos.

M. le préfet proclame la liste des viennent-ensuite : Mme Stellite Privé Dubault, Mme Hélène Leggieri, MM. Georges Bochuz, Jean-François Corbaz et Stefano Rosselet. Il reste un siège vacant pour l'Alternative pranginoise,

M. le préfet procède à l'appel des personnes élues au Conseil communal.

54 conseillers sont présents à cette séance. 5 conseillers se sont excusés et seront assermentés lors de la première séance du nouveau Conseil communal. Il s'agit de M. Ralph Agthe, M. Lionel Christen, Mme Liliane Gavillet, M. Karim Kellou et M. Paul Schwendimann.

3/ Assermentation des membres du Conseil communal

M. le préfet lit à l'Assemblée la promesse légale puis tous les conseillers prêtent serment à l'appel de leur nom.

M. le préfet, en tant que représentant du Conseil d'Etat et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, déclare les conseillers communaux régulièrement assermentés et installés pour la législature 2026 - 2031.

4/ Assermentation des membres de la Municipalité

M. le préfet lit aux municipaux élus la promesse légale puis chaque municipal prête serment à l'appel de son nom.

De même, lecture est donnée de la promesse légale du Syndic et ce dernier prête serment.

M. le préfet, en tant que représentant du Conseil d'Etat et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, déclare le Syndic et les municipaux régulièrement assermentés et installés pour la législature 2026 - 2031.

5/ Élection du Président du Conseil communal

L'Entente pranginoise propose M. Sébastien Rumley en tant que Président du Conseil communal. Ce dernier, qui accepte, est élu par acclamations.

6/ Election du Secrétaire du Conseil communal

Mme Dominique Rogers, secrétaire, quittant sa fonction au 30 juin 2026, le Bureau actuel propose M. Nicolas Ray. Ce dernier, qui accepte, est élu par acclamations.

7/ Lecture et approbation du procès-verbal d'installation

Mme Dominique Rogers lit à l'Assemblée et devant M. le préfet le procès-verbal d'installation des autorités communales qui est adopté à l'unanimité des conseillers.

8/ Discours du préfet

M. le préfet adresse ses félicitations ainsi que celles du Conseil d'Etat aux nouveaux conseillers communaux ainsi qu'à la Municipalité.

Il souhaite à toutes et tous une excellente législature et remet la présidence à M. Sébastien Rumley pour la suite de l'ordre du jour et se retire après les premières nominations.

La suite de la séance d'installation des autorités se déroule sous la présidence de M. Sébastien Rumley.

9/ Élection du vice-président du Conseil communal

L'Alliance libérale de Prangins propose M. Marco Generoso, qui accepte.

Personne d'autre ne faisant de proposition, l'Assemblée élit par applaudissements M. Marco Generoso en tant que vice-Président du Conseil communal.

10/ Élection de la secrétaire suppléante

Mme Fabienne Zingg, qui officiait en qualité de secrétaire suppléante lors de la précédente législature accepte d'être réélue à ce poste.

Personne d'autre ne se proposant, l'Assemblée élit Mme Fabienne Zingg par applaudissements.

11/ Élection de deux scrutateurs

M. Marc Baumgartner, proposé par l'Entente pranginoise et M. Mickaël Schwendimman, proposé par l'Alliance libérale de Prangins acceptent d'être élus scrutateurs.

Personne d'autre ne faisant de proposition, l'Assemblée les élit par applaudissements

12/ Élection de d'un scrutateur suppléant et d'une scrutatrice suppléante

M. Raphael Paillard, proposé par l'Entente pranginoise et Mme Zdenka Chapalay, proposée par l'Alternative pranginoise acceptent d'être élus scrutateur suppléant et scrutatrice suppléante.

Personne d'autre ne faisant de proposition, l'Assemblée les élit par applaudissements.

13/ Élection de sept membres de la Commission de gestion

L'Entente pranginoise propose Mme Giovanna Bachmann, Mme Marina Parashkevova et M. George Bochuz.

L'Alliance libérale de Prangins propose M. Régis Bovy et M. Bastien Clerc.

L'Alternative pranginoise propose Mme Ana Schmidlin et M. Nicolas Aeschimann.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection des membres de la Commission de gestion, ceux-ci acceptent et sont élus par acclamations.

14/ Élection de sept membres de la Commission des finances

L'Entente pranginoise propose Mme Fabienne Vazquez, M. Gérald Müller et M. Horion da Silveira.

L'Alliance libérale de Prangins propose Mme Isabelle Hering et M. François Perrenoud.
L'Alternative pranginoise propose M. Bernard Jeangros et M. Oswaldo Pozza.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection des membres de la Commission des finances, ceux-ci acceptent et sont élus par acclamations.

15/ Élection de trois membres de la Commission de recours en matière d'impôts

L'Entente pranginoise propose Mme Marine Dutoit.

L'Alliance libérale de Prangins propose M. Paul Schwendimann.

L'Alternative pranginoise propose Franck Eloi.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection des membres de la Commission de recours en matière d'impôts, Mme Marine Dutoit et M. Franck Eloi acceptent et sont élus par acclamations. M. Paul Schwendimann n'ayant pas pu être assermenté en raison de son absence ne pourra être élu qu'après son assermentation.

16/ Élection de cinq membres de la Commission de l'énergie, du climat et de la durabilité

L'Entente pranginoise propose Mme Joanna Baird et M. Jean-Laurent Guinchard.

L'Alliance libérale de Prangins propose Mme Caroline Serafin et Mme Stéline Privé Dubault.

L'Alternative pranginoise propose M. Léo Durnat.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection des membres de la Commission de l'énergie, du climat et de la durabilité ceux-ci acceptent et sont élus par acclamations.

17/ Élection de cinq délégués à la Police Nyon Région (PNR)

L'Entente pranginoise propose M. Claude Perret et M. Reuben Bramley.

L'Alliance libérale de Prangins propose M. Jacques Auberson et M. Régis Bovy.

L'Alternative pranginoise propose M. Léo Durnat.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection des délégués à la Police Nyon Région (PNR) ceux-ci acceptent et sont élus par acclamations.

18/ Election de deux déléguées au Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) et de deux suppléantes

L'Entente pranginoise propose Mme Adèle Etter en tant que déléguée et Mme Marina Parashkevova en tant que suppléante.

L'Alliance libérale de Prangins propose Mme Steline Privé Dubault en tant que déléguée.

L'Alternative pranginoise propose Mme Sofia Lapaire en tant que suppléante.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection des déléguées et suppléantes, celles-ci acceptent et sont élues par acclamations.

19/ Élection de deux délégués au Conseil d'établissement de Nyon et Prangins et de deux suppléants

L'Entente pranginoise propose Mme Fabienne Vazquez en tant que déléguée et Mme Adèle Etter en tant que suppléante.

L'Alliance libérale de Prangins propose M. Karim Kellou en tant que suppléant.

L'Alternative pranginoise propose Mme Sofia Lapaire en tant que déléguée.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection des délégués et suppléants, Mme Fabienne Vazquez, Mme Adèle Etter et Mme Sofia Lapaire acceptent et sont élues par acclamations. M. Karim Kellou n'ayant pas pu être assermenté en raison de son absence ne pourra être élu qu'après son assermentation.

20/ Élection d'un délégué à l'Organisation régionale pour la protection civile (ORPC) et d'un suppléant

L'Alliance libérale de Prangins propose M. Paul Schwendimann en tant que délégué.

L'Entente pranginoise propose M. Reuben Bramley en tant que suppléant.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection de M. Reuben Bramley celui-ci accepte et est élu par acclamations. M. Paul Schwendimann n'ayant pas pu être assermenté en raison de son absence ne pourra être élu en tant que délégué qu'après son assermentation.

21/ Élection d'un délégué au Service de Défense Incendie et de Secours Nyon-Dôle (SDIS) et d'un suppléant

L'Alliance libérale de Prangins propose M. Louis de Bourbon Parme en tant que délégué.

L'Entente pranginoise propose M. Jean-François Corbaz en tant que suppléant.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection de MM. Louis de Bourbon Parme et Jean-François Corbaz ceux-ci acceptent et sont élus par acclamations.

22/ Élection d'une déléguée au Conseil de Fondation de la petite enfance

L'Alliance libérale de Prangins propose Mme Rachel Cavargna Debluë.

Personne d'autre ne faisant de proposition ou ne s'opposant à l'élection de Mme Rachel Cavargna Debluë, celle-ci accepte et est élue par acclamations.

La séance d'installation des autorités communales étant terminées, le Président invite tous les conseillers communaux, les Municipaux et le public à l'apéritif dinatoire offert par la Municipalité en clôture de cette cérémonie.

La séance est levée à 19H04.

La première séance de la nouvelle législature est fixée au

Jeudi 3 septembre 2026

CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS



Le Président
Sébastien Rumley

La Secrétaire
Dominique Rogers